



Assemblée générale du 31 août 2023

Procès-verbal

1. Accueil, liste des présences

Le Président de l'Assemblée, **Eric Bornand**, souhaite la bienvenue aux membres présents, Mireille Keshavjee, Paula Moro, Olivier Pasche, Sylvain Demierre et Jean-Louis Paley, au rapporteur de la commission de vérification des comptes Pierre-Alain Geiser, à la secrétaire de la Paroisse Muriel Rey Bornoz, ainsi qu'aux membres du Comité Marcelline Brun et Michelle De Micheli

Il prie d'excuser Mesdames Mariette Leuba, Léonore Miauton et Nicole Rogivue, Messieurs Pierre-Alain Aeby, Rado Rakotoarivelo, Philippe Zannelli, Philippe De Micheli, Jean-Claude Chevalley pour la commune de Saint-Saphorin, Bertrand Kolb pour la commune de Chexbres, ainsi que les communes de Puidoux et de Rivaz.

2. Adoption du PV de l'AG du 1^{er} juin 2022

L'Assemblée adopte à l'unanimité à main levée le PV du 1^{er} juin 2022.

3. Nouvelles du centre paroissial – Résumé des derniers travaux et réparations, aménagement bureau, bilan des travaux du sas

Eric Bornand informe l'assemblée des dernières nouvelles du centre paroissial.

Derniers travaux et réparations

Les chenaux ont été réparés et le bac de rétention d'eau toujours prévu sera installé prochainement.

Aménagement du bureau

Une étagère, une armoire qui peut se fermer à clé ont été installées et un bureau, acheté pour Fr. 50.- auprès d'une paroissienne, viendra finaliser l'aménagement du petit bureau. **Olivier Pasche** demande quels sont les utilisateurs du petit bureau. Le président précise qu'il s'y donne des cours de musique, de l'art thérapie, que la paroisse occupe ce local (pasteur et animation de l'enfance) et que des cours de yoga privés sont prévus.

Bilan des travaux du sas

Les frais du sas ont été payés et rentrent dans le budget. Il y a cependant des soucis de condensation dans le sas, mais aucune solution technique n'a pu être trouvée pour l'instant. Les autocollants de sécurités posés sont satisfaisants. Ce n'est pas le cas de l'autocollant du vitrail qui ne donne pas entièrement satisfaction depuis l'extérieur. Une amélioration est à l'étude.

Association du Centre paroissial de Chexbres

4. État des locations, nouveaux locataires

Eric Bornand indique que les locations reprennent et que désormais nous pouvons compter sur de nouveaux locataires les mardis soir (gym des fascia), les jeudis matins (nouveaux cours de yoga), les vendredis matins (yoga pré et post-natal) et les vendredis après-midi (qi gong).

Pierre-Alain Geiser demande s'il serait possible d'afficher sur une des vitres du sas un tableau d'occupation du centre paroissial présentant les cours qui y sont donnés. Le comité y répond favorablement et veillera à la réalisation de cette demande.

5. Nouvelles du comité

Marcelline Brun informe que Rado Rakotoarivelo ne souhaite plus, pour des raisons de santé, s'occuper des comptes jusqu'à fin 2023 comme initialement prévu. Il a été déchargé de cette tâche par Marcelline Brun qui reprend la trésorerie à partir du 31 août 2023, avec le soutien de Muriel Rey-Bornoz qui s'occupera de la comptabilité pour les comptes à partir du 1^{er} janvier 2023.

Rado Rakotoarivelo est démissionnaire et Marcelline Brun est élue à l'unanimité à main levée comme nouvelle trésorière.

Un appel a été lancé pour seconder Pierre-Alain Aeby dans la gestion des travaux du centre. Dans ce sens, Denis Claudet rejoindra prochainement le comité. Il n'était malheureusement pas disponible pour se présenter lors de l'assemblée du centre.

6. Comptes 2022

a) *Présentation des comptes*

La trésorière présente les comptes et le bilan 2022 qui sont simultanément projetés sur écran. Le résultat présente un bénéfice brut de Fr. 13'794.58 avant amortissement et d'une perte de Fr. 921,75 après amortissement de la dette

Malgré les 68 membres, une baisse de Fr. 865. – CHF a été enregistré au niveau des cotisations. De plus, moins de dons ont été perçus en 2022.

Une somme de Fr. 17'574. – CHF figure sous le compte des débiteurs. Ceci est le dû notamment au fait que la commune de Puidoux, l'entraide familiale, ainsi que la paroisse n'ont pas reçu leur facture pour l'année 2022. Ceci a été rectifié.

b) *Rapport de la commission de vérification des comptes*

Pierre-Alain Geiser donne lecture du rapport de la commission de vérification des comptes. La commission recommande d'approuver les comptes et la gestion 2022 tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Association du Centre paroissial de Chexbres

c) *Approbation du rapport et des comptes*

Le rapport et les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité par les membres présents à main levée.

7. **Nomination des deux vérificateurs des comptes**

Nouveau membre pour la commission de révision des comptes

Pierre-Alain Geiser est remplacé par Jean-Louis Paley qui est élue à l'unanimité. Olivier Pasche est élu comme suppléant, par applaudissements.

8. **Nouveau dispositif de gestion des comptes**

Marcelline Brun présente sommairement à l'assemblée le système comptable ODOO mis en place et utilisé par Rado Rakotoarivelo ces dernières années. Ce logiciel de comptabilité a été développé par Monsieur Rakotoarivelo, qui le met généreusement à disposition du centre. Le comité le remercie pour ce don. Muriel Rey-Bornoz va suivre un cours pour apprendre à utiliser ODOO.

9. **Projets 2023-2024**

Eric Bornand présente le projet d'améliorer l'éclairage intérieur du centre. Il précise que le comité se propose d'organiser un repas de soutien au printemps 2024. Ce projet pourrait se faire conjointement avec le groupe de jeunes de la région qui aimerait organiser un match aux cartes pour récolter des fonds pour le mouvement jeunesse.

10. **Budget 2024**

a) *Présentation*

Muriel Rey-Bornoz présente les différents points du budget 2024 qu'elle affiche à l'écran ; il n'y a pas de grande modification par rapport à 2023.

Olivier Pasche demande si le défrayement de la comptable a été prévu budget. La comptable répond par l'affirmative.

Olivier Pasche fait remarquer que la somme de 1000.- CHF prévus pour le poste « 175 Equipement mobilier » ne sera probablement pas suffisant pour couvrir les frais des modifications de l'éclairage. Il recommande que cette somme soit plutôt de 3000. – CHF. Le budget est modifié dans ce sens.

b) *Approbation*

Le budget 2024 modifié est approuvé à l'unanimité par les membres présents à main levée.

Association du Centre paroissial de Chexbres

11. Divers et propositions individuelles

Olivier Pasche demande s'il y aura un repas de soutien. La trésorière répond par l'affirmative en précisant que cela pourrait être sous une autre forme et propose un « évènement » de soutien.

Le Président n'a reçu aucune autre proposition.

Plus aucune question ou remarque n'est formulée ; le Président remercie l'Assemblée et clôt l'Assemblée à 21h15.

Assemblée du centre paroissial de Chexbres

Le Président



Eric Bornand

Pour le procès-verbal



Marcelline Brun